

## **L'industrie du froid et de la climatisation propose des solutions pour lutter contre le changement climatique**

**Bruxelles, 21 janvier 2010** : l'association [European Partnership for Energy and the Environment](#) (EPEE) regrette que les États ne soient parvenus à aucun accord exécutoire à Copenhague et les encourage à définir des normes énergétiques plus strictes.

Renforcer l'efficacité énergétique des équipements de réfrigération, de conditionnement d'air et de pompe à chaleur, et accroître l'utilisation des technologies à énergie renouvelable sont des priorités majeures pour les membres de l'EPEE.

Andrea Voigt, directrice générale de l'EPEE, explique : « L'EPEE a deux objectifs : en tant qu'association, nous participons à l'établissement de politiques efficaces au niveau de l'UE en vue de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. En tant qu'entreprises individuelles, nos membres se sont engagés à faire progresser notre secteur en développant des composants et systèmes écoénergétiques. »

Plus que jamais après Copenhague, l'efficacité énergétique est la priorité de l'agenda de l'UE en vue d'atteindre la limite de 2°C fixée pour l'augmentation de la température mondiale. La création de la nouvelle Direction générale (DG) de l'Energie, qui sera dirigée par l'Allemand Günther Oettinger, est l'un des éléments importants de l'engagement européen envers l'efficacité énergétique.

Parmi les priorités de M. Oettinger, on retrouve la mise à jour et l'évaluation du plan d'action sur l'efficacité énergétique déjà mis en place par l'UE et, en fonction des résultats, l'élaboration d'un nouveau plan d'action de suivi détaillé avec des mesures concrètes à court terme dans le but d'atteindre l'objectif de l'UE, à savoir, accroître l'efficacité énergétique de 20 %.

« Notre secteur a beaucoup à offrir pour renforcer l'efficacité énergétique. L'EPEE travaille donc en étroite collaboration avec les institutions européennes à tous les niveaux pour faire entendre sa voix et garantir que toutes les solutions proposées par notre secteur seront prises en compte, continue Andrea. Même si l'EPEE regrette que l'accord de Copenhague ne soit pas exécutoire et aussi complet

qu'elle l'espérait, nous pensons qu'il doit au moins constituer un point de départ. Par conséquent, nous encourageons vivement les États à définir des normes écoénergétiques plus strictes en vue d'atteindre l'objectif de 2°C. »

Concrètement, les principales priorités de l'EPEE dans les mois à venir incluent :

- la promotion de la Directive européenne sur les énergies renouvelables au sein des états membres de l'UE afin de s'assurer que tous les types de pompe à chaleur, aussi bien aérothermiques que géothermiques, soient reconnus comme étant des énergies renouvelables et en tant que tels, inclus dans les politiques de subvention ;
- le traitement responsable des réfrigérants et leur sélection minutieuse pour permettre de créer des systèmes efficaces en énergie,
- et l'application de la directive européenne Ecodesign en fournissant des informations techniques détaillées sur les équipements de froid et de climatisation soumis à cette directive.

Andrea conclut : « Au sein de l'EPEE, nous soutenons les objectifs ambitieux de réduction et espérons que la prochaine Conférence des parties au Mexique parviendra à conclure des accords exécutoires pour permettre de réduire les émissions mondiales et de garantir une concurrence internationale juste. Dans le même temps, nous nous sommes engagés à renforcer l'efficacité énergétique des équipements de froid et de climatisation et des pompes à chaleur. Nous aidons ainsi l'UE à atteindre ses objectifs. »

Fin.

Pour plus d'informations, contactez :

**Andrea Voigt**

Tél. : +32 2 738 17 89

European Partnership for Energy and the Environment

E-mail : [a.voigt@epeeglobal.org](mailto:a.voigt@epeeglobal.org) / Site Web : [www.epeeglobal.org](http://www.epeeglobal.org)

**Notes à l'éditeur :**

**L'association European Partnership for Energy and the Environment (EPEE)** est, de fait, la porte-parole du secteur du chauffage, du refroidissement et de la réfrigération en Europe. Elle constitue un groupe international d'entreprises, d'associations nationales et européennes responsables et actives du secteur européen des pompes à chaleur, du conditionnement d'air et de la réfrigération. Elle a été créée en septembre 2000 pour contribuer au développement de

politiques européennes efficaces dont l'objectif est de renforcer l'efficacité énergétique et de réduire les gaz à effet de serre issus de l'utilisation de réfrigérants. Pour plus d'informations, visitez le site [www.epeglobal.org](http://www.epeglobal.org).